

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du canton:
 La ligne ou son espace 10 ct.
 Prix minimum d'une annonce . . . 50 »
 De la Suisse et de l'étranger:
 1^{er} insertion, minimum fr. 1.
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclamer et les surcharges, demander le tarif spécial.
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Les manuscrits ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

En ville 9.— 4.50 2.25
 Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse 10.— 5.— 2.50
 Étranger (Union postale) 16.— 13.— 6.50
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Les annonces de provenances étrangères et suisses (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Yverdon) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ
 COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX
 N° 178
 ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

VENTE DE BOIS

La commune de Corcelles-Cormondrèche fera vendre par voie d'enchères publiques, le **vendredi 14 février 1908**, les bois ci-dessous désignés, situés dans ses forêts des **Plassés et Pomerets**:
 178 stères sapin,
 2880 fagots coupe et éclaircie,
 5 demi-toises de mosets fendus,
 8 roads,
 248 billons,
 5 tas de perches,
 43 troncs.

Le rendez-vous des miseurs est fixé à 9 heures du matin, à Montétilon.
 Corcelles-Cormondrèche, le 7 février 1907.
 Conseil communal.

IMMEUBLES

CORCELLES

Le **lundi 24 février 1908**, à 8 heures du soir, à l'hôtel Bellevue, à Corcelles, il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques les immeubles suivants, situés sur le territoire de Corcelles-Cormondrèche:

I. Par M^{me} Marie Bourquin et ses enfants.

1. A Corcelles, haut du village, une petite maison avec dépendances, qui conviendrait particulièrement à un vigneron.
 2. Aux Clos, une vigne de 1667 mètres (3,300 ouvriers).
 3. Sur les Rues, une vigne de 650 mètres (1,945 ouvriers).

II. Par M^{lles} Adèle et Henriette Pigeon.

4. La Côte, une vigne de 4137 mètres (5,227 ouvriers).
 S'adresser au notaire DeBrot, à Corcelles.

Auvernier

A vendre 2285 mètres de terrain près de la gare d'Auvernier et sur la route cantonale. Superbe situation.
 S'adresser au notaire DeBrot, à Corcelles.

Vente d'un domaine

Samedi 15 février 1908, à 2 heures après midi, M^{me} Marie et Elise Évard exposent en vente, par enchères publiques, à l'Hôtel de Commune de Chézard, le domaine désigné au cadastre de Dombremme comme suit: Article 336, Au Haut du Mont, près, bois, bâtiment, place et jardins de 79,701^m (29^h poses).
 S'adresser, pour les conditions de la vente, au notaire soussigné, et pour visiter le domaine à M. James Farre, agriculteur, à Saint-Martin.
 Cornier, le 5 février 1908.
 R 78 N Abram SOGUEL, not.

PESEUX

A vendre, à Peseux, deux villas construites l'année dernière. Vue superbe. Eau, gaz et électricité.
 S'adresser au notaire DeBrot, à Corcelles.

Enchères de champs et vignes à CORCELLES

Samedi 22 février 1908, à 7 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel Bellevue, à Corcelles, M. Paul-Henri Colin, à Cortailloz, vendra aux enchères publiques les immeubles suivants:

I. Cadastre de Corcelles-Cormondrèche
 1. Art. 337, fo 46, n° 6. Le Grand Loche, champ de 9900 m².
 2. Art. 363, fo 46, n° 8. » » » 1545 »
 3. Art. 369, fo 46, n° 17. » » » 853 »
 4. Art. 514, fo 45, n° 17. Les Vernets, » » » 4175 »
 5. Art. 512, fo 45, n° 34. Au Fornel, » » » 1800 »
 6. Art. 352 et 353. Aux Carles, vigne et verger avec maisonnette, terrasse et plantaze d'ensemble, 1551 »
 396 »

7. Art. 452, fo 13, n° 7. Maqueta, vigne de Conviendrait comme sol à bâtir

II. Cadastre d'Auvernier
 8. Art. 320, fo 26, n° 20. Montillier, vigne de 1037 m².

Pour renseignements, s'adresser au propriétaire ou au notaire Ernest Paris, à Colombier, chargé de la vente.

Locaux spacieux à Serrières

pour ateliers ou entrepôts, avec force motrice, sont à vendre, éventuellement à louer.
 Pour tous renseignements s'adresser à M. Philippe L'Artenet, mécanicien à Serrières.

Vente d'immeubles à Corcelles

L'administration de la faillite de Eugène Schouffberger à Corcelles, exposera en vente par voie d'enchères publiques, à l'Hôtel Bellevue, à Corcelles, le **lundi 10 février 1908**, à 8 heures du soir, les immeubles ci-après désignés dépendant de cette masse.

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche
 1. Article 1563. A Corcelles, Les Clos, bâtiments, place, jardin et vigne de 3378 mètres. Limites: Nord 91, 984, 1205, Est 1205, 1664, sur route cantonale, Ouest 974, issue publique, 1452.

SUBDIVISIONS:
 Plan n° 4, n° 70. A Corcelles, Les Clos, bâtiment habitation, 230 m.
 » 4, » 71, » » » 237 m.
 » 4, » 72, » » » 417 m.
 » 4, » 73, » » » place, 38 m.
 » 4, » 74, » » » bâtiment, 38 m.
 » 4, » 75, » » » jardin, 35 m.
 » 4, » 76, » » » » » 138 m.
 » 4, » 77, » » » » » 765 m.
 » 4, » 78, » » » » » 1963 m.
 » 4, » 79, » » » » » 765 m.
 » 4, » 80, » » » » » 1963 m.

Proviennent de l'article 269 divisé.
 Les bâtiments sont assurés contre l'incendie pour 63,000 fr. et 800 fr.

Le bâtiment principal comprend deux grands logements, d'immenses magasins et dépôts avec grande cave, eau, gaz et électricité. Beau verger.

2. Article 1205, plan folio 4, numéro 78, Les Clos, vigne de 1310 mètres. Limites: Nord 984, 797, 764, 77, 989, Est 881, Sud et Ouest 209.

3. Article 1664, plan folio 4, numéro 90, à Corcelles, Les Clos, vigne de 2708 mètres. Limites: Nord 1205, Est 881, 47, Sud route cantonale, Ouest 1663.
 Proviennent de l'article 209 divisé.

Ces trois immeubles sont contigus, situés près de la gare de Corcelles et du tramway. Superbe situation, vue étendue. Convientrait pour un hôtel, grand commerce ou pensionnat. La vigne bordant la route cantonale forme un sol à bâtir pouvant recevoir plusieurs bâtiments.

Les conditions de vente des immeubles ci-dessus seront déposées dès le 1^{er} janvier 1908, à l'office de faillite de Boudry, et en l'étude du notaire DeBrot, à Corcelles.
 Pour visiter les immeubles et pour renseignements, prière de s'adresser au notaire F.-A. DeBrot, à Corcelles, administrateur de la masse.

A vendre près de Morat

au bord du lac: belle propriété de 12,687 m², renfermant grande maison d'habitation remise à neuf, grange à proximité, jardin, verger irriguable en plein rapport.
 S'adresser au bureau de gérance José Sacc, 23, rue du Château, Neuchâtel.

PESEUX

A vendre, au bord du lac, à l'Est de Saint-Blaise, un sol à bâtir de 3200 m². — Situation splendide. Convientrait pour la construction d'une belle villa. Tramways à proximité.
 S'adresser à M. H. James de Roynier & Co, à Neuchâtel.

ENCHERES

Grandes Enchères de Bétail et de Matériel agricole à BIOLET, près Boudevilliers

Pour cause de départ, M. Edmond SAUVAIN, agriculteur, à Biolet, exposera en vente par enchères publiques, samedi 15 février 1908, dès 9 heures du matin, devant son domicile, le bétail et les objets ci-après désignés:
 3 bons chevaux, 20 vaches fraîches ou portantes pour différentes époques, 2 génisses dont une portante, 8 beaux porcs à l'engrais, 1 bon chien de garde et sa niche, 5 charrs échelés, 2 charrs à pont, 1 voiture à ressorts, essieux patentes, 1 voiture pour conduire les porcs, 1 faucheuse «Belvina», 1 râtelier à cheval, 1 charnu Brabant, 1 herse canadienne, 1 herse à quatre sections, 1 herse à pioches, 1 herse-paille, 1 battoir avec manège, 1 gros van, 2 caisses à purin des clochettes, harnais, des petits outils aratoires, 80 doubles-décaltres pommes de terre printanières, et une quantité d'autres espèces.
 Terme de paiement: 1^{er} juin 1908. R 71 N

ENCHERES A VENDRE

Jeu d'un excellent fourneau à pétrole
 Demander l'adresse du n° 853 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.
 A vendre, pour 30 francs, grand pupitre double
 à l'état de neuf. Adresse: Chemin du Rocher 5, 1^{er} étage, à gauche.

23^{me} Grande Vente annuelle de BLANC de Février

Halle aux Tissus

A l'occasion de cette grande vente annuelle de Blanc de février et vu le Grand Bon marché des marchandises, la vente se fera au comptant, et les envois par poste contre remboursement port en sus.

Prière de ne pas confondre cette grande vente annuelle de Blanc avec celle de mes nombreux imitateurs

Toiles blanches pour lingerie d'enfants N° les plus remarquables 39 et 54 ct.	Toiles blanches pour lingerie de jeunes gens N° le plus remarquable 58 ct.	Toiles blanches extra pour belle lingerie 63 ct. 66 ct. 67 ct. 68 ct.	Toiles blanches doubles extra 70 ct. 73 ct. 76 ct. 78 ct.
--	---	---	---

DRAPS DE LITS MI-BLANCS 180 de large

Fr. 1.13, 1.20, 1.35, 1.38, 1.45, 1.48

ESSUIE-MAINS 39, 47, 48, 64, 72 ct. le mètre

Linges de toilette au mètre 72, 78, 82, 95 98 ct.	NAPPAGES le mètre 1.75, 1.90, 2.— 2.20, 2.50	SERVIETTES la pièce 48, 55, 60, 65 75, 80 ct.
---	--	---

SERVIETTES DE TOILETTE AVEC FRANGES

Essuie-services encadrés 32, 35, 50, 75 ct. — le mètre —	LINGERIE confectionnée Choix superbe	30 pièces Tableaux de cuisine, blancs et couleurs à très bas prix
---	---	--

Bazins	Plumes	Crins	Tapis de Lits	Couvertures de laine
--------	--------	-------	---------------	----------------------

Depuis 100 francs les envois se font franco de port

RIDEAUX

petits et grands, blancs, crèmes, couleurs mystères, lambrequins, embrasses

MOUCHOIRS DE POCHE

quelques centaines de douzaines avec ou sans initiales

Collections superbes en articles de fil pour draps et taies d'oreillers, au mètre ou confectionnés, avec monogrammes et ourlets à jour, ainsi qu'en damassés, nappes encadrées, linges encadrés.

Occasions uniques pour trousseaux, marchandises de 1^{re} qualité, vendues à des prix extraordinaires de bon marché.

ENTRÉE LIBRE - VOIR LES ÉTALAGES

MARÉE à bon marché

On vendra demain mardi, sur la place du Marché (près de la fontaine), de la marée fraîche de la Mer du Nord.

Cabillauds Aigrefins Merlans } 40 centimes la livre

N.B. — Les poissons de mer n'ont pas besoin d'être dessalés. Le merlan se frit comme le poisson du lac. Cabillauds et aigrefins: cuisson 20 à 30 minutes suivant la grosseur du poisson, à l'eau salée; on peut ajouter un peu de lait. Se servent en sauce blanche, en sauce à la montarde ou au beurre roux.

Papeterie-Librairie H. BISSAT

Faubourg de l'Hôpital 5 - NEUCHÂTEL (Vis-à-vis de l'Hôpital)

Assortiment complet d'Articles de Papeterie, Maroquinerie, Fantaisie. — Fournitures de bureau et d'école. Registres, Copie de lettres.

Papiers à lettres et enveloppes en tous genres, avec ou sans impression. — Grand choix de papeteries diverses. — Papiers et enveloppes anglais De La Rue. — Beau choix de Gravures pour encadrement. — Cadres pour photographies. — Cartes de visite.

Bibles, Psautiers et Livres d'anniversaires en français et en allemand
 Marchandises entièrement nouvelles et fraîches

Chauffage Idéal!

Briquettes de lignite rhénanes



Combustible le plus économique — Très peu de fumée
 Chauffage sain et propre — Point de scorée
 Chaleur intense et égale — Point de détérioration des appareils de chauffage
 Pa 11,329

En vente chez tous les marchands de combustibles

La Grande Blanchisserie Neuchâteloise

Téléphone S. GONARD & Co Téléphone
 Usine à vapeur - MONRUZ, NEUCHÂTEL

Rend le linge dans la huitaine lavé et repassé avec soin. — Prix très modéré.
 Service à domicile

PRIX-COURANT FRANCO SUR DEMANDE

LYSOL

Traitement contre le court-noué (acariose)
 La véritable Lysol de la Société française du Lysol, se trouve en bidons cachetés de 2, 5, 10 et 25 kg.
 Pour le district de Neuchâtel: chez M. Petitpierre & Co, à Neuchâtel, Saint-Blaise, Corcelles et Pesex.
 Pour le district de Boudry: chez M. Henri Courvoisier, négociant, à Colombier.
 Représentant pour la Suisse: José Sacc, gérance de domaines et vignes, Neuchâtel.

J. STAUFFER

REPRÉSENTANT Rue de l'Hôpital 2

CONFECTIONS

pour dames, messieurs et enfants
 TISSUS POUR ROBES
 Lingerie - Toilerie - Linoléums, etc
 MEUBLES en tous genres

Conditions favorables. Se recommande.
 N.B. — Avant de faire vos achats, demandez nos belles collections d'échantillons, s. v. p.



INCONGELABLE
 Emploi facile. Bas prix.

Concessionnaires exclusifs
 PETITPIERRE FILS & Co
 NEUCHÂTEL

A VENDRE

dans le district de Payerne, une jolie propriété composée de: bâtiment ayant 10 chambres, belle cave, assés et grand jardin. Agréable situation. On peut joindre 3 à 4 poses de bon terrain. S'adresser au notaire Pidoux, Payerne. H 20430 L

Korlogerie-Bijouterie

ARTHUR MATTHEY
 Rue de l'Hôpital, Bas des Terreaux

Régulateurs Pendules Révelés Montres Chaines Bijouterie

Beau choix dans tous les genres Orfèvrerie argent

ORFÈVRERIE métal argenté

ALLIANCES

Garanties - Prix modérés - Réparations

Pour mettre vos vins en bouteille, les, demandez les

BOUCHONS

chez L. BOURGEOIS, YVERDON.

Qualité de liège insurpassable. Il est payé 1 fr. par bouteille ayant le goût du bouchon. H 20,479 L

Nervosan

Verrière cognitive dans le domaine des médicaments pour les affections contre le

Nervosité

l'abatement, l'irritabilité, migraines, l'insomnie, les convulsions nerveuses; le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, le névralgie, le névralgisme sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs; Remède fortifiant, le plus intense, de tout le système nerveux.

Prix 3 fr. 50 et 5 francs.
 Dépôt Pharm. A. Bourgeois, Neuchâtel

BONNE TOURBE

racineuse, noire, garantie bien séchée, à vendre au prix de 20 fr. la bauge de 3 mètres cubes. S'adresser à M. Ch. Schneider, au Voisnange, Ponts.

A vendre une belle pendule neuchâteloise et un

POTAGER

à 4 toises, chez M. Moyrat, Neuchâtel 5.

FOIN

Encore quelques chars de bon gros foin botté ou non, à prescrire à Peseux. S'adresser à Emile Schweizer, Montmolin.

SALAMI

Nouveau vrai Milanais
 Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epaveurs, 8
 Voir le suite des A vendus à la page deux.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

Dès maintenant

Une dame seule consentirait à sous-louer une partie de son logement situé à l'Écluse, à dame seule ou à un ménage sans enfants; elle céderait trois chambres et une partie de la cuisine. S'adresser Étude G. Favre & E. Soguel, notaires, rue du Bassin 14.

A louer pour le 24 juin prochain un bel appartement de 8 pièces et dépendances, à la rue du Coq d'Inde. S'adresser à l'Étude Alph. & André Wavre, Palais-Rouge, tout.

A louer à Tivoli, tout de suite ou plus tard, pour un petit ménage, joli appartement

de 3 pièces et dépendances. Belle situation au soleil. S'adresser quai du Mont-Blanc 4, 3^e étage à droite.

A louer, pour le 24 février, un appartement d'une chambre et dépendances. Étude Guyot & Dubied, Môle 8.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Paul Berthoud, avenue Farnachon 21, Pesoux.

A louer pour le 24 mars, un logement de 2 chambres et dépendances. S'adresser au 1^{er} étage, à gauche, Écluse 15.

A louer tout de suite 1^{er} étage, un bel appartement de 4 chambres, cuisine, balcon, jardin, lessiverie, cave, bûcher, eau, électricité, arret du tram. S'adresser chez M. Albisotti-Noseda, Rouge-Terre, St-Blaise.

A louer pour le 24 mars, aux Parcs 63, La Joliette, bel appartement de 3 grandes chambres, balcon et vue magnifique. S'adresser au plain-pied.

Le logement du 3^e étage de la maison rue du Môle n° 3 - sept pièces avec dépendances - est à louer pour le 24 juin 1908.

S'adresser à la direction de la Caisse d'assurance populaire, Hôtel des Postes, côté Est.

A louer près de la gare beau logement de 3 à 4 chambres confortables et belles dépendances. Véranda Gaz, électricité. Buanderie. Jardin. Entrée 24 juin ou plus tôt. - Étude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer tout de suite ou 24 mars logement de 3 chambres et dépendances, eau et gaz. S'adresser place du Marché 5, 2^e.

Logement de 3 chambres à 2 fenêtres, cuisine et dépendances, à louer, pour fin courant ou plus tard. Écrire à Z 855 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

A remettre

pour le 24 juin, joli appartement de 3 chambres, grande chambre haute chauffable, balcon, cuisine, galets, lessiverie, séchoir et part de jardin. Prix: 650 fr. S'adresser Quai Suchard 4, 1^{er}, à droite.

Achetez SOIERIES SUISSES!

Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés en noir, blanc ou couleur, de 1 fr. 10 à 17 fr. 50 le mètre.

Spécialités: Étoffes de soie et velours pour toilettes de promenade, de mariage, de bal et de soirées, ainsi que pour blouses, doublures, etc.

Nous vendons nos soies garanties solides directement aux consommateurs et franco de port à domicile.

SCHWEIZER & Co., Lucerne K 69

A 5694 a Exportation de Soieries.

PAR ROGER DOMBRE

XIV

— Parce que, mon chéri, à présent que tu as terminé tes études, tu n'as plus qu'une chose à faire.

Enguerrand releva la tête et interrogea des yeux sa mère.

— Faire ton année de service, puis revenir habiter avec nous à Castelvert. C'est un beau séjour; à nous tous, nous possédons de trente à trente-six mille francs de rente dont la plus grosse partie est ton bien, mon enfant.

— Je m'en f... commença le jeune homme. Sa mère l'interrompit d'un geste.

Pour Saint-Jean, à Bel-Air-Mall, dans maison en construction, beaux logements de 5 chambres, véranda, chambre de bain, jardin, confort moderne. Étude Bonjour, notaire.

A remettre pour Saint-Jean prochain un grand appartement de 13 à 15 chambres, situé dans le quartier de l'Évole. Vue étendue sur le lac et les Alpes. Tramway. Convient pour un pensionnat. Étude Pettipierre, notaire.

A louer dès 24 juin, à la Boine, logement de 4 chambres et dépendances, au midi. - Étude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Rue de Flandre, 2 logements de 4 chambres, de soleil, l'un pour le 24 mars, l'autre pour le 24 juin. Étude Bonjour, notaire.

A louer, rue de l'Orangerie, beaux appartements de 6 chambres confortables. Balcons. Bains. Buanderie. Gaz. Entrée 24 juin ou plus tôt. - Étude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer, à un petit ménage tranquille, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser chez James Brun, Tortre 18.

Pour Saint-Jean 1908 ou plus tôt on offre à remettre un bel appartement de 3 chambres et dépendances, situé dans le quartier de Maillefer. Confort moderne. Étude Pettipierre, notaire.

A LOUER

A BOUDRY, jolie petite maison de 4 chambres et dépendances, jardin. S'adresser à M. James de Reynier & Co., à Neuchâtel.

A remettre pour le 24 juin prochain un appartement de 3 chambres et dépendances, situé rue du Roc. Étude Pettipierre, notaire.

Peseux

A louer pour tout de suite bel appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Eau et gaz. part de jardin. S'adresser chez M. Emile Leiser, rue du Collège 3.

Beaux-Arts, à remettre pour Saint-Jean un appartement de 5 chambres et dépendances. Prix annuel 800 fr. Étude Ed. Pettipierre, notaire.

Rue Louis Favre, à louer pour Saint-Jean 1908 ou plus tôt un appartement de 4 chambres et dépendances. - Prix 440 fr. - Étude Pettipierre, notaire.

Vauseyon. - A louer, pour le 24 mars prochain, un appartement de 3 chambres et dépendances. Prix mensuel 30 fr. Étude Pettipierre, notaire.

CHAMBRES

Pour personne tranquille jolie chambre meublée pour tout de suite. S'adresser Fausse-Brayes 17, 3^e.

Jolie chambre au soleil. Prix 20 fr. S'adresser rue des Moulins n° 38, 3^e étage à droite, maison Wasserfallon.

Chambre meublée, faubourg du Lac 19, 3^e à gauche. c.o.

Belle chambre meublée. - Rue Pourtalès 8, au magasin. c.o.

ACHETER

UNE JEUNE FILLE

de 17-18 ans, comme volontaire avec petit gage, pour faire le ménage et apprendre le français. S'adresser Temple-Neuf 8, au magasin.

On demande une

JEUNE FILLE

pour aider aux travaux du ménage. S'adresser à M. Stoffen, combustibles, Corcelles s. Neuchâtel.

On demande pour fin février,

UNE JEUNE FILLE

de 17-18 ans, comme volontaire avec petit gage, pour faire le ménage et apprendre le français. S'adresser Temple-Neuf 8, au magasin.

On demande une

JEUNE FILLE

Pour monsieur de bureau, jolie chambre meublée. S'adresser faubourg du Crêt 1, au 1^{er}. c.o.

Chambres et pension

pension seule, dîners à l'empört. M^{me} Gagy, Hôtel de Ville, 2^{me}.

Chambre à louer. - S'adresser Oratoire 1, 1^{er} étage. c.o.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 12, rez-de-chaussée.

Jolies chambres meublées. Électricité. Écluse 8, Le Gor. c.o.

Jolie petite chambre meublée. Premier-Mars 24, rez-de-chaussée. c.o.

Chambre et pension

prix modéré; vue sur le lac. Quai Suchard 4, au 2^e étage.

A louer tout de suite, de belles chambres meublées avec pension si on le désire. Même adresse, à louer un rez-de-chaussée de 3 ou 4 chambres et cuisine, Pavés 11, plan.

Belle chambre meublée, des 15 mars. S'adresser à M^{me} A. Suter, faubourg du Lac 21, 1^{er}.

Jolie chambre meublée à deux fenêtres, au soleil, pour homme rangé, 16 fr. par mois, service compris. S'adresser café du Faubourg. c.o.

A louer tout de suite belle chambre meublée. S'adresser confiserie Hafner, 9, faubourg de l'Hôpital. c.o.

Chambre pour ouvrier. Écluse n° 7. c.o.

Jolie chambre sur le devant pour monsieur tranquille. - Saint-Maurice 7, au 1^{er}.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour tout de suite un grand local convenant pour société. Quatre logements de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Étude Bourquin & Colomb, Seyon 9.

A louer pour le 24 juin, un local pouvant servir d'entrepôt ou magasin avec chambre attenante. S'adresser Sablons n° 22. c.o.

A louer immédiatement

Avenue du 1^{er} Mars, n° 10, une cave-dépot. S'adresser pour la visiter au 1^{er} étage, de 10 heures à midi, et pour traiter au département de l'intérieur. H 2477 N

Locaux pour ateliers ou entrepôts à louer au Prébarreau. - Étude Brauen, notaire.

OFFRES

Jeune fille cherche place de

bonne d'enfants

dans petit ménage S'adresser par écrit à M^{me} Ernest DuBois, Evole 23.

Une jeune fille

sachant bien cuisiner, cherche place, pour le 15 février, dans un petit ménage ou chez une dame seule. Écrire sous chiffre E. M. 865 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

PLACES

On demande une

cuisinière

recommandée, connaissant tous les travaux d'un petit ménage soigné. Bon gage. Adresser offres case postale 178, La Chaux-de-Fonds.

PLACE

pour une jeune fille fidèle et capable connaissant la cuisine et la tenue d'un ménage. Bon traitement et bon gage. S'adresser à M^{me} Hubacher, Unionogasse, Bienne.

bonne cuisinière

d'un certain âge et bien recommandée. Entrée commencement de mars ou époque à convenir.

On demande

UNE JEUNE FILLE

parlant français, pour s'aider à tous les travaux du ménage. Occasion d'apprendre la cuisine. Adresse: poste restante Z. 145, Colombier. V. 145 N.

JEUNE FILLE

sachant cuire et faire un ménage soigné est demandée tout de suite. Demander l'adresse du n° 805 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. c.o.

On demande une

bonne fille

dec onfiance sachant cuire, propre et active, pour faire les travaux d'un ménage soigné. Bons gages, entrée immédiate. S'adresser à M. Georges Rossetet, Verrières.

ON CHERCHE

une jeune fille de 15-20 ans comme aide de ménage ainsi qu'au restaurant. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Gage d'après entente. S'adresser à M^{me} Mozzanico-Marti, restaurant de la Gare, Bettlach, canton de Soleure.

EMPLOIS DIVERS

Jeune homme intelligent et fidèle, ayant 18 ans, cherche place de

commissionnaire

ou occupation semblable pour apprendre le français. Tient à bonne vie de famille. - Écrire s. v. p. à Émile Schenk, Neudorf-Merheim. B 11,539

Jeune fille allemande parlant anglais désire place de

gouvernante ou femme de chambre

S'adresser à Marie Kaiser, Bankweil, Vorarlberg, Autriche.

On demande tout de suite un

JEUNE HOMME

de bonne conduite, fort et robuste de 16 à 17 ans. Pour plus amples renseignements s'adresser au magasin Crossetti, place du Marché.

Bonne couturière

travaillant en journée est demandée. - Écrire sous S. W. 862 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Bonne famille de Pforzheim cherche

Jeune fille

de la Suisse française, auprès de deux enfants, sachant bien coudre et repasser et si possible l'allemand. S'adresser à l'hôtel du Soleil.

Emploi

Employé quelconque est demandé tout de suite pour homme robuste de 30 ans. Demander l'adresse du n° 853 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande

un jeune jardinier, bien recommandé, pour une pension à Lucerne. Doit aussi aider au portier. Entrée 1^{er} avril. Offres sous chiffre B. 11,510 à l'Union-Réclame, Lucerne.

On cherche pour tout de suite, jeune

repasseuse

S'adresser chez M^{me} Montandon, Vauseyon 33. A la même adresse, chambre à louer avec pension si on le désire.

S'adresser chez M. Pünter Gössi, Kössnacht am Rigi.

MODES

Un magasin de la ville demande une assujettie pour la saison d'été. Demander l'adresse du n° 854 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

ON CHERCHE

pour une jeune demoiselle diplômée, fille de pasteur, une place pour le mois de mai, comme institutrice auprès de jeunes enfants dans la Suisse française. Pour renseignements et références s'adresser à M^{me} Kohler, 66 Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

On cherche une place

d'apprenti

pour un jeune homme de 16 ans, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Si possible nourri et logé dans la maison. - S'adresser Maladière 8, au 1^{er}.

On demande pour tout de suite un

apprenti menuisier

dans un atelier sans machine, au centre de la ville. Demander l'adresse du n° 842 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

A VENDRE

Important commerce

On offre à remettre dans une ville du canton de Vaud un grand magasin d'étoffes et toilerie. Le commerce, fondé il y a 30 ans, jouit d'une excellente clientèle. - Envoyer les offres sous chiffres K 10,544 L. à Haenstein & Vogler, Lausanne.

Musée Neuchâtelois

A vendre les années 1892 à 1905. Demander l'adresse du n° 864 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. c.o.

Goudron Burnand

n'est garanti pur qu'en flacons capsulés 25 ans de succès croissants hautes récompenses aux expositions

préserve, fortifie, guérit le larynx, bronches, pneumonie

SANS NUIRE à l'estomac, à l'organisme. Attestations de médecins et malades témoignent de sa réelle efficacité.

Demandez dans toutes pharmacies l'excellent produit de Edm. Burnand, pharmacien, Lausanne.

Goudron Burnand

A VENDRE

plusieurs lits complets, un ameublement de salon, un porteur à 4 roues et plusieurs autres meubles, chez M. Meyrat, Neubourg 5.

Henri SCHECHLIN Successeur de GÉTAZ & ROMANG 20, TERTRE, 20 - NEUCHÂTEL - TÉLÉPHONE 791 CARRELAGES ET REVÊTEMENTS Meilleures marques - Prix très avantageux APPAREILS SANITAIRES Représentant exclusif des Réservoirs „MIKADO“ Planchers sans joints „SCHEJA“ - Chaud - Economique - Insonore

Dépôt de planches, Bümpliz-Bellechem Bureau: Berne - Téléphone 525 offre: planches sapin en billes, pin gras, chêne du pays, hongrois et slavon, 12-120 m/m. 36-90 m/m. 15-100m/m. 13-80 m/m. pitch-pin, frêne, érable, peuplier, noyer, cerisier, poirier, pomier, etc., en belle qualité, ainsi que des planches sapin parallèles et bois travaillés par wagons directs. H. 784 Y. A. WIEZ, marchand de bois, Berne.

Sellerie - Carrosserie HARTMANN, 6, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL se recommande pour le garnissage d'automobiles et voitures, harnais, colliers de charriage depuis 85 fr.; selles, cravaches, fouets, couvertures laine et imperméable; articles de voyage: malles en cuir et en osier, valises et sacs de voyage en tous genres, sacs d'école, portemonnaie sans couture. Réparations. - Prix modérés.

LE RAPIDE Horaire répertoire (AVEC COUVERTURE) DE LA Feuille d'avis de Neuchâtel Service d'hiver 1907-1908 En vente à 20 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, M^{me} Mollet, rue de la Gare, M. Strabel, coiffeur, rue Pourtalès et dans les bureaux de postes de la ville et du canton.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION Thé de Ceylan de toute 1^{re} qualité NOUVEAU MÉLANGE à 90 cent. le paquet de 125 gr.

CHIEN A vendre un beau chien-loup, couleur fauve, âgé de 6 mois. S'adresser le matin chez Louis Leersch, Seyon 12.

Eaux dentifrices extra Brosses à dents. Poudres à dents. Pâtes dentifrices. Crèmes de toilette. Parfums en flacons et au détail PHARMACIE D' REUTTER

DEM. A ACHETER On demande à acheter d'occasion quatre chaises bois noir, ainsi que deux fauteuils, le tout à recouvrir. S'adresser sous chiffre 400, poste restante Pesoux.

AVIS DIVERS Qui donnerait des leçons d'espagnol à monsieur allemand parlant aussi français. Adresser offres avec prix à H. Bischof, Temple-Neuf 22.

EDUCATION morale et physique. Enseignement de langues classiques et modernes, surtout l'allemand. Branches commerciales, etc.; préparation pour classes supérieures. - Prospectus gratuits. - Th. Jacobs, directeur, château de Mayenfels, Pratteln près Bâle. H 47 Q

Avis important Le soussigné, actuellement directeur de l'hôpital Pourtalès et de la Maternité, avise le public de Pesoux

et des environs, qu'il s'établira comme tel à partir du 2 mars, à La Prairie, Les Pérennes. Cette occasion il se recommande pour tous les travaux concernant son métier, ainsi que pour la fourniture des arbres, arbustes, fleurs, bouquets, etc. - Par un travail prompt et soigné il espère mériter la confiance qu'il sollicite. Emile Stauffer.

THEATRE DE NEUCHÂTEL Lundi 10 février 1908 TOURNÉE BARET avec les concours de M^{me} TESSANDIER de la Comédie Française et de M. Philippe GARNIER de la Comédie Française

Britannicus Tragédie en cinq actes de RACINE

CORNILLE et NAPOLEON OU L'AME DES HÉROS Pièce en un acte de MM. P. BILHAUD et Michel CARRÉ

Location comme d'usage Service de tramways après le spectacle, dans les directions de Saint-Blaise, Corcelles et Boudry.

MAISON DE L'ACADÉMIE - NEUCHÂTEL Mardi 11 février 1908 à 5 heures du soir 3^{me} et dernière conférence donnée par M. Albert BONNARD

SUJET: M. CLEMENCEAU Le ministre et l'orateur Entrée 2 fr. (Corps enseignant, étudiants, pensionnaires, 1 fr. 50.)

Billets en vente à l'Agence W. Sandoz, magasin Fetsch frères S. A., rue des Terreaux. LE COURS DE CUISINE de M. le prof. Maillard se donnera Galerie Léopold Robert. - Première leçon: mardi 11 courant, à 2 h. et 7 h. 1/2.

12 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL EN QUENOUILLE PAR ROGER DOMBRE XIV

d'hui... mère, moi qui voulais têter quand même de l'état militaire! Une exclamation composée de neuf voix féminines s'éleva aussitôt. - Tu veux plaisanter? - C'est pour nous vexer! - Quand on a la chance d'être dispensé! - Et d'être assez riche pour pouvoir se contenter de cultiver ses terres! - Et se marier à son gré! - Ah! quant à ça, pour me marier, je ne refuse pas! s'écria Enguerrand.

La joie de ces dames fut si vive, à cet acquiescement parti du cœur, qu'elles restèrent interdites un instant. Doucement émue, la mère reprit: - N'est-ce pas, mon cher enfant, que ce serait une vie charmante, tous ensemble dans nos terres que tu gèreras, oh! sans fatigue ni ennui, va, mais à l'aide d'un régisseur. Ce qui vous permettrait, à toi et à ta femme, de fréquentes fugues à Paris; même, on pourrait tous y passer trois ou quatre mois d'hiver... Car je crois qu'Irène aussi aime assez la grande ville, ajouta-t-elle en se tournant vers sa fille aînée. - Oui, mère; modérément toutefois. Enguerrand, qui avait un peu de sueur aux tempes, rassembla son courage; il pensait: C'est bien cela, elles parlent d'Irène et ne s'attendent pas à la bombe que je vais leur servir; pauvres femmes! Quel ennui de les punir, aussi!

— Qu'en dis-tu, chéri? demanda Mme de Boisréveil en s'adressant à son fils. Mais, à sa mine, toutes comprirent qu'il n'était pas entièrement de leur avis. Il cherchait une solution, les bras croisés, la tête penchée, la jambe droite sur le genou gauche; l'idée ne venait pas; il mit la jambe gauche sur le genou droit et osa enfin parler. - Moi, dit-il enfin, quoique ayant du penchant pour la vie militaire (après tout, c'est peut-être dans le sang), je ne serais pas op-

poser à vivre la plus grande partie de l'année à Castelvert; je ne déteste pas la campagne et l'existence bucolique; les meurs champêtres, assainissent l'âme, dit-on. Un petit frémissement courut dans la chambre; ces dames allaient applaudir à cet exorde. D'un geste bref, Enguerrand les arrêta: - Mais je ne consentirais à vivre ainsi qu'à une condition, c'est... - Oh! sois tranquille, chéri, tu seras le maître, interrompit la mère, tu auras toute liberté de tes actions. Il eut un mouvement d'impatience. - Ce n'est pas ce que je demande, fit-il; j'ai été assez mon maître jusqu'ici, que trop même. Mais je veux ne me marier que par amour... Et j'aime déjà conclure l'en relevant fièrement la tête. Un peu inquiète, Mme de Boisréveil reprit, tandis que ses filles souriaient, toujours confiantes: - J'espère que tu as bien placé ton affection. Un Boisréveil ne peut agir différemment. Pour le coup, Enguerrand se fâcha. - Eh! pour Dieu! ma mère, laissez-moi courir aller où il vole; parce qu'on nait un Boisréveil, on ne saurait être forcé d'épouser la personne que d'autres vous choisissent. - Irène de Grévalies ne peut, certes, paraître la première venue! se récria la mère, outrée. - Sans doute, mais elle n'est pas la femme qui me convient. D'écue, Mme de Boisréveil murmura pourtant avec douceur: - Tu as le droit de te montrer difficile. Enguerrand brûla ses vaisseaux et, du même coup, fit s'évanouir les illusions de sa mère et de ses sœurs. - Mon choix est fait depuis longtemps, dit-il; celle que je veux pour femme n'a pas de nom (j'entends, un nom inscrit à l'annuaire de la noblesse), ni de fortune; même, elle doit

donner des leçons de piano et de français pour aider son frère à gagner leur vie. Mme de Boisréveil devint pâle, Lucie jaune, Valentine rouge, Marguerite violette; le reste de la famille se colora des autres tons du prisme. - Mon Dieu! bégaya Antoinette, parle-t-il de cette petite fille anonyme et rusée que nous avons hébergée quatre mois à Castelvert, un certain été? - Ce serait de la folie pure, répartit la mère. - C'est pourtant Elisabeth Châterain, et nulle autre, qui deviendra Mme la comtesse de Boisréveil! cria le jeune homme qu'enflammait un beau courroux. Pour la première fois de sa vie, Mme de Boisréveil faillit mettre son fils à la porte; mais son idolâtrie pour l'héritier du nom la ramena aussitôt à ses sentiments d'aménité naturelle. - Tu veux plaisanter, mon enfant, dit-elle, tu es jeune, tu cherches à nous vexer, pour te divertir? - Je ne me permettrai pas un pareil jeu avec vous, ma mère, répondit-il, ni avec mes sœurs aînées. Non, non, ce que j'ai avancé est formel: j'ai revu Elisabeth Châterain, je l'ai retrouvée infin

La Banque Cantonale

continue à délivrer des Bons de dépôt, à 1, 2 et 3 ans, au taux de 4 0/0 l'an. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du dépôt.

Neuchâtel, décembre 1907.

LA DIRECTION.

1908 Places de Saison 1908

PERSONNEL D'HOTEL

A côté du bureau officiel de placement, une annonce dans le «Luzerner Tagblatt» journal le plus répandu dans la contrée du Lac des Quatre-Cantons et dans les hôtels, est très recommandée. Les insertions concernant les offres et demandes d'emploi sont à adresser à l'administration du «Luzerner Tagblatt» à Lucerne.

1908 Places de Saison 1908

Ecole professionnelle de la ville de Zurich

Cours préparatoires pour des apprentis du service des postes, des télégraphes et des téléphones

Ils commenceront le 28 avril et dureront deux ans. Seront admis des élèves de 14 ans dans le cours inférieur et des élèves de 15 ans dans le cours supérieur. Ils ont à subir un examen d'admission concernant les connaissances acquises dans une école secondaire. On reçoit les inscriptions à la Direction soussignée jusqu'au 15 mars. M B 11.544 L'inscription est gratuite.

Alfred RYCHNER

PLAN 9 - NEUCHÂTEL Cabinet d'architecte POUR CONSULTATIONS EXPERTISES ET ARBITRAGES

Rychner & Brandt ARCHITECTES

6, AVENUE DE LA GARE, 6 NEUCHÂTEL (Alfred-Henri Rychner fils, Ernest Brandt) PROJETS DE CONSTRUCTION PLANS D'EXECUTION DIRECTION ET SURVEILLANCE DE TRAVAUX

SAINT-BLAISE

Le Docteur R. de Merveilleux successeur du Dr B. Clottu recevra à Saint-Blaise dès mercredi 12 février, à l'ancien domicile du Dr Clottu, rue de la Directe 2.

Consultations tous les jours à 1 h. 1/2

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

Service des Titres

La Banque se charge de la garde et de la gérance de titres

Conditions avantageuses - Sécurité absolue - Garantie de l'Etat

Neuchâtel, février 1908.

LA DIRECTION

BANQUE NATIONALE SUISSE

Succursale de Neuchâtel

Agence de la Chaux-de-Fonds

Principales opérations de la Banque :

- Ouverture de comptes de virements; Escompte d'effets de commerce sur la Suisse et l'Étranger; Achat et vente de chèques sur l'Étranger; Vente de chèques et mandats payables sur les principales places Suisses, sans aucun frais; Encaissement de coupons et d'obligations remboursables; Garde et administration de titres et d'objets de valeur; Location de coffres-forts.

Les conditions de la Banque peuvent être obtenues sans frais à ses guichets.

LA DIRECTION

L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE

MM. les actionnaires de l'Épargne Immobilière sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le vendredi 21 février courant, à 8 h. 1/2 du soir, au siège social, soit en l'Étude Ed. Petitpierre, rue des Epancheurs 8, à Neuchâtel.

ORDRE DU JOUR: 1. Opérations statutaires. 2. Divers. Le bilan, les comptes de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs sont à la disposition des actionnaires au siège social. Pour pouvoir participer à l'assemblée, les actionnaires devront être porteurs de leurs titres d'actions ou d'un récépissé de ces titres émanant d'un établissement financier.

Neuchâtel, le 8 février 1908.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cercle d'Escrime

Les anciens élèves sont priés de retirer avant le 25 courant leurs effets et matériel d'escrime.

Alfred TISSOT

Mouleur-Boulangier, à Valangin.

MOUTURES

Il espère, par un travail prompt et consciencieux, mériter la confiance qu'il sollicite.

Alfred TISSOT

Mouleur-Boulangier, à Valangin.

Qui prêterait

à une personne solvable une somme de 800 fr. au 5 % l'an, remboursable en peu de temps par mensualités. Adresser offres sous P. S. 1908, poste restante, Colombier.

UNION FÉMINISTE DE NEUCHÂTEL

Lundi 10 février, à 8 h. du soir

Aula de l'Académie

Conférence publique

et gratuite

de

Mlle LUCY DUTOIT

Professeure à l'École Vinet, Lausanne

Le suffrage féminin

et son développement

Mme Malan-Bolle

Cardé-malade et masseuse

4, QUAI DU MONT-BLANC

DE RETOUR

LEÇONS

français, anglais et piano, rue Coulon 10, rez-de-chaussée.

AVIS MÉDICAUX

M. Henry CLERC

Médecin-Dentiste

Rue du Bassin 14

Consultations tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 à 5 h., sauf le jeudi après midi

Téléphone - c.o.

DOCTEUR

Jacques de Montmolin

ABSENT

Ed. MATTHEY

american dentist

DE RETOUR

Les familles VON KENEL et PROGIN se font un devoir de remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de maladie et de deuil qu'elles viennent de traverser.

force qui est en quelque manière secrétée par ce facteur humain, est-ce qu'on ne pourrait pas inventer un instrument qui l'emmagasinerait? Je préférerais un de ces instruments, soulevant un poids d'un dixième de gramme, à une chaîne formée de plusieurs maillons, quelles que soient ces mains, enlevant une table de salle à manger. Je n'y connais pas grand-chose, mais il me semble que si l'on veut écarter toute hypothèse de fraude, c'est là le qu'il faut en venir.

Il y a aussi la réponse des incroyants, des incroyants obstinés, qui vous disent: «Quand se produit un fait contraire aux lois de la nature, c'est-à-dire un miracle, il vaut mieux croire à une fraude commise, même par l'homme en qui vous avez le plus de confiance, qu'à un miracle». Mais ils ne me persuadent point. Il y a trois cents ans, quand un rêveur ou un faiseur de tours à tout va, un baton de papier à prendre son vol à l'aide d'un baton de cire à cacheter, froité contre sa manche, cela paraissait contraire aux lois de la nature, telles qu'on les connaissait. Alors... Mais on n'a cru à l'électricité que du jour où quelqu'un a créé pour la produire un instrument véritablement impersonnel. C'est tout ce que je voulais dire...

PIERRE MILLE.

SUISSE

Beaux-arts. — La commission fédérale des beaux-arts a tenu séance à Bern le vendredi et samedi, sous la présidence de M. Ch. Vuilleumet. La commission confirme la décision prise le 30 novembre 1907, concernant les mosaïques du musée national suisse, à Zurich, c'est-à-dire d'en demander les cartons à M. Hodler.

ZURICH. — Un ancien étudiant en médecine de l'Université de Zurich a transmis à la direction de l'Instruction publique le montant des bourses dont il a bénéficié jadis, en y ajoutant une somme de 10,000 francs, à titre de remboursement pour toutes les autres facilités qui lui ont été accordées pendant ses études.

Un grave conflit menace d'éclater de nouveau entre les menuisiers de Zurich et la société des patrons menuisiers; ces derniers ont décidé de prononcer le lock-out, au cas où les ouvriers maintiendraient leurs revendications. Le lock-out atteindrait 800 ouvriers. Le syndicat devait prendre une décision samedi soir.

Verdredi, à Zurich, un jeune manoeuvre, occupé dans un chantier à la rue de Winterthour, a été pris par la courroie de transmission d'une machine à casser les pierres. Le malheureux a vu la tête emportée.

ARGOVIE. — Une brave vieille fille de Windisch au cœur tendre et avide de dévouement et d'amour, cherchait, sans le trouver, un cœur qui voudrait bien répondre au sien. Dans sa perplexité, elle se confia à une amie qui avait quelque pratique dans les affaires matrimoniales. Peu de jours plus tard déjà, la brave fille recevait une lettre d'un certain M. Heringfeld, de Zurich, soi-disant fils d'un fabricant de soierie, qui se déclara prêt à faire son bonheur.

Une correspondance active fut échangée, puis un rendez-vous décidé; mais le «flancé» jugea bon de ne point paraître; il s'excusa d'ailleurs aussitôt, alléguant des embarras d'argent momentanés, priant sa dulcinée de bien vouloir le tirer d'un mauvais pas. Ce que la bonne fille s'empressa de faire. Le fiancé suggéra ensuite à cette dernière l'idée d'offrir un trousseau à l'amie qui avait un leu de deux centes. C'est naturellement la fiancée qui paya; elle déboursa de ce fait quatre à cinq mille francs.

L'amie réussit peu après à trouver un mari et la noce eut lieu au bout de cinq semaines. Quant à M. Heringfeld, il reculait toujours la date de son mariage, pour le plus grand désespoir de la brave fille, qui finit par se fâcher et réclama son argent. Point de réponse. Plainte fut alors déposée contre Heringfeld qu'il fut impossible de découvrir. On se rabatit sur l'amie qui fut arrêtée; c'est alors qu'on se fit des gorges chaudes sur la pauvre fille; M. Heringfeld n'était autre que la brave amie qui avait exploité la crédulité de sa compagne pour se procurer une dot; elle avait réussi en peu de temps à lui soutirer une dizaine de mille francs et... un mari!

OBWALD. — La révision partielle du code pénal de ce demi-canton contient, entre autres innovations, l'élévation de 12 à 14 ans de l'âge de la responsabilité pénale, et la suspension de l'application de la peine jusqu'à 20 ans pour les jeunes délinquants. En cas de circonstances très atténuantes, la remise conditionnelle de la peine peut-être accordée même aux condamnés majeurs. Ceux qui en bénéficient restent pendant cinq ans soumis à la surveillance de la police. Le tribunal peut en outre leur assigner un domicile obligatoire, ou les placer dans un asile déterminé. Il peut aussi les obliger à apprendre un métier ou leur interdire l'usage des spiritueux.

TESSIN. — Quand les signes précurseurs du printemps se font sentir, à la Saint-Antoine, on procède à Locarno, chaque année, à une cérémonie originale: la bénédiction des chevaux. Ils arrivent tous ce jour-là, par douzaines, gras ou maigres, haridelles ou fringants coursiers, baudots, mulets aux corps étriqués laissant voir les côtes, ou bien bâtis, images fidèles de la plus ou moins grande aisance de leur propriétaire. Comme si ce n'était pas assez du soleil qui luit sur la Piazza San Antonio, située devant l'église du même nom, les bêtes portent aux oreilles, dans la crinière, au cou, à la queue, au poitrail, un peu partout, des rubans et des nœuds multicolores. Puis les animaux sont mis en ligne et le prêtre s'avance pour procéder à la cérémonie. Celle-ci terminée, ils s'ébranlent et dans une folle galopade s'échappent par les quatre seules rues étroites qui débouchent sur la place. Malheur au passant qui ne se gare pas à temps: il est infailliblement piétiné. Les cavaliers s'en donnent à cœur joie, montés sur leurs coursiers

sans selle, ils caracolent jusque sur la Piazza Grande. Cette scène bigarrée est du plus pittoresque effet.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

La décoration de la salle des Etats

Berne, 8 février.

La salle du Conseil des Etats, au Palais fédéral va, paraît-il, être ornée de fresques ainsi que l'est déjà l'enceinte — plus vaste — où le Conseil national tient ses assises. C'est sans erreur, au maître Giron que l'on est redevable de la peinture murale qui se trouve dans la salle du Conseil national; ce sont les peintres suisses Wetti, à Munich et Balmer, à Florence, qui seront chargés d'embellir la salle des Etats, en prenant comme sujet une lands-gemeinde.

Tous ceux qui ont parcouru les locaux du bâtiment central du Palais fédéral ont remarqué les boiseries superbes qui font l'ornement du vestibule et de l'enceinte elle-même réservée aux délibérations du Conseil des Etats. Il s'agit donc de mettre les fresques en harmonie avec le reste et nous ne doutons pas que nos artistes y réussissent. La chose, du reste, est encore dans le domaine des projets et pour le moment, l'on s'est borné à désigner les artistes auxquels sera confiée cette tâche.

M. Wetti, qui avait d'abord été pressenti, a déclaré ne pouvoir se charger seul d'une œuvre aussi considérable et il a demandé qu'on lui adjoignît le peintre Balmer, à Florence, pour qui la peinture de fresques et de portraits n'a plus de mystères, dit-on. Ces négociations ont abouti et les deux artistes vont se mettre à l'œuvre. Ils n'ont pas admis qu'on leur fixât un délai de livraison, ne voulant pas, surchargés d'ouvrage comme ils le sont, s'exposer à manquer à leurs engagements. On conçoit fort bien que l'on ne puisse dire à un artiste, comme à un simple tailleur: «Vous me livrez ce tableau à telle ou telle date», et la prétention des deux peintres est fort légitime. Espérons toutefois qu'ils ne tarderont pas trop, s'inspirant du fameux précepte: dix fois sur le métier etc. et que les fresques de la salle des Etats feront bientôt l'admiration du public. MM. Wetti et Balmer supposent qu'il leur faudra quatre ans pour mener à bien leur œuvre.

Ce printemps, les deux artistes fréquenteront assidûment les landsgemeinden pour y faire leurs études préliminaires, croquis, etc. Puis une fois leurs cartons (dessin) achevés, ils les soumettront au département de l'intérieur qui jugera. Le cas échéant, la commission fédérale des beaux-arts sera appelée à se prononcer. Cette première épreuve victorieusement subie, les artistes auront encore à présenter leurs cartons (en couleurs, cette fois) au 5° de la grandeur naturelle au même aéro-paque qui décidera définitivement. Alors enfin les échafaudages pourront être dressés et la grande entreprise commencée. Le prix exigé est de 75,000 fr. versables par acomptes, ce qui est loin d'être exagéré si l'on songe à la somme de travail et aux recherches de toutes sortes que nécessite une œuvre de pareille envergure.

RÉGION DES LACS

Grandson. — On a conduit samedi, à l'Hôpital cantonal, le nommé Favre, domicilié aux Vuillereins rière Bonvillars, qui a eu, il y a huit jours, les deux pieds écrasés ensuite d'un singulier accident.

Chacun connaît ces grosses pierres qui, dans certains champs du pied du Jura, forment pour ainsi dire une énorme verrue sur le sol et sont une entrave pour la culture. Quand la chose est possible, on les enfouit tout à fait. C'est dans une opération de ce genre que le malheureux Favre, après avoir creusé un trou assez grand, fut surpris par cette masse de pierre qui s'abattit sur ses pieds. Il resta près d'une heure dans une position terrible, avant que l'on pût le dégager.

Tout d'abord, on ne se rendit pas très bien compte de la gravité de ses blessures; mais samedi on a reconnu que des soins énergiques, que seul peut donner l'Hôpital cantonal, étaient nécessaires pour essayer de sauver les pieds du blessé.

Morat. — Bonne foire à Morat, mercredi. On y a constaté les mêmes prix élevés qu'à la dernière foire, pour le gros bétail et les porcs gras; ces derniers y étaient tout particulièrement recherchés.

L'affluence des marchands a fait s'opérer nombre de transactions, à en juger du moins par le chiffre des expéditions de la gare, qui est de 34 wagons avec 173 têtes de tout bétail. On a compté, d'autre part, sur les champs de foire, 283 pièces de gros et 661 de menu bétail.

Vendredi matin, le lac de Morat était presque entièrement recouvert d'une mince couche de glace.

Bienne. — On prête aux propriétaires d'immeubles de Bienne l'intention d'augmenter les loyers de 10 %.

Cette semaine aura lieu à Bienne, au sujet des travaux de transformation de la gare, une conférence entre les délégués des trois communes directement intéressées de Bienne, Madretsch et Nidau et les représentants de la direction générale, MM. Sand, directeur et Vogt, ingénieur en chef.

CANTON

Horticulture (corr.). — Dans sa dernière séance, le comité de la Société d'horticulture du Val-de-Travers, réuni vendredi à Môtiers sous la présidence de M. Louis Perrin,

s'est rendu compte du grand travail accompli par la commission d'organisation de la prochaine exposition cantonale d'horticulture de Boudry.

Le Val-de-Travers a décidé de participer à cette manifestation de la leur horticole en préparant de belles cultures de reines-marguerites, d'anémones du Japon et si possible d'autres plantes florifères. Ce sera là la participation de la société; mais un appel chaleureux sera adressé à tous nos agriculteurs et horticulteurs du Vallon, pour qu'ils se préparent à exhiber leurs produits maraichers, qui sont, en général, très appréciés bien au delà des limites de notre district.

Dans la séance annuelle-générale, fixée au lundi de Pâques, 20 avril, nous avons l'espoir d'entendre M. Poudret, directeur de la fabrique de conserves de Châtres; les instructions qu'il voudra bien nous donner nous seront d'autant plus utiles que le but que nous nous proposons est de diminuer autant que possible l'importation dans nos régions de légumes provenant de France et d'Allemagne. L'intérêt de cette séance sera augmenté si M. Otto Baillif, rédacteur du «Moniteur horticole», veut bien répondre favorablement à l'invitation que lui a adressée le comité.

Le comité de la Fédération cantonale d'horticulture a décidé de publier un bulletin horticole qui aura pour but de renseigner notre public sur le travail du comité central et de mettre en contact les sociétés fédérées. M. Auguste Leuba, chimiste, député, à Buttet, a été chargé de l'unité de la rédaction de ce nouvel organe qui paraîtra tous les deux mois en un fascicule de douze pages.

Nous ne doutons pas que ce bulletin reçoive bon accueil chez toutes les personnes qui s'occupent d'horticulture, car nous savons que la rédaction en sera distinguée et soignée. Cette publication répond à un vœu émis depuis longtemps.

Dans cette même séance, le comité a examiné avec le plus vif intérêt le programme de l'exposition de Boudry qui lui a paru des mieux compris.

Courses de luges et bobsleighs

CHAUMONT-NEUCHÂTEL

Les courses ont eu lieu hier et ont eu un succès complet. De nombreuses inscriptions étaient parvenues au comité et un très nombreux public a suivi avec beaucoup d'intérêt les différentes courses qui se sont faites sans aucun accident, grâce aux nombreuses personnes dévouées qui se sont mises à la disposition du comité d'organisation pour la surveillance de la piste et pour maintenir les carreaux sur les côtés de la route. Commencées à 10 h. précises du matin, les courses se sont terminées à 4 h. 15, et à 4 h. 45 la distribution commença.

Le temps a été bon et la piste de 2800 mètres qui avait été arrangée dans la nuit de samedi à dimanche était bonne.

Voici les résultats dans les différentes catégories:

Course pour bobes (4 partants): 1. «Zut», S. de Coulon, Neuchâtel, 3 m. 40 s.; 2. «Toppiano», Bachmann, Travers, 4 m. 1 s.

Course pour bobsleighs (20 partants): 1. «Grenouille», C.-A. Moss, Neuchâtel, 3 m. 3 s.; 2. «La Rafale», Rembold, La Chaux-de-Fonds, 3 m. 7 s.; 3. «Lancy IV», Criona, Lancy, 3 m. 11 s.; 4. «Lancy III», Zoppola, Lancy, 3 m. 12 s.; 5. «Cupess», Hemmeler, La Chaux-de-Fonds, 3 m. 15 s.; 6. Sans nom, D'Arcis, Genève, 3 m. 17 s.; 7. «Union-Jack», Jackson, Neuchâtel, 3 m. 18 s.; 8. «Jura», Matthey-Jaquet, La Chaux-de-Fonds, 3 m. 20 s.; 9. «Montbrillant», Pirito d'Assilva, La Chaux-de-Fonds, 3 m. 21 s.

Courses pour enfants (luges à une place): 1. G. Grisel, Neuchâtel, 7 m. 12 s.; 2. Gelschläger, Corcelles.

Luges à 2 places: 1. Ravicini, Neuchâtel, 4 m. 58 s.; 2. R. de Perrot, Neuchâtel, 5 m. 17 s.

Luges à 3 places: E. Einiger, Neuchâtel, 5 m. 17 s.

Course pour dames (2 et 3 places): 1. M^{lle} J. de Perrot, Neuchâtel, 5 m. 4 s.; 2. M^{lle} Ducommun, Neuchâtel, 6 m. 9 s.

Courses pour luges non dirigeables ou dirigeables sans volant (luges à 1 place, 18 partants): 1. Blanc, Travers, 5 m. 44 s.; 2. Mautzinger, Neuchâtel, 6 m. 2 s.

Luges à 2 places: 1. Ed. Indermuhle, Neuchâtel, 4 m. 22 s.; 2. A. Luscher, Bâle, 4 m. 23 s.; 3. Oppenheim, Neuchâtel, 4 m. 24 s.; 4. Brodt, Neuchâtel, 4 m. 29 s.; 5. D'Arcis, Genève, 4 m. 30 s.; 6. Bottinelli, Neuchâtel, 4 m. 31 s.

Luges à 3 places (18 partants): 1. Hansel, Zurich, 3 m. 32 s.; 2. G. Virchaux, Saint-Blaise, 3 m. 35 s.; 3. H. Streiff, Neuchâtel, 4 m. 8 s.; 4. Luthy, La Chaux-de-Fonds, 4 m. 18 s.; 5. P. Wavre, Neuchâtel, 4 m. 19 s.; 6. H. Billeter, Neuchâtel, 4 m. 25 s.; 7. P. Berthoud, Neuchâtel, 4 m. 30 s.; 7b. Jeannot, Neuchâtel, 4 m. 30 s.

Luges à 4 places (20 partants): 1. Glauser, La Chaux-de-Fonds, 4 m. 7 s.; 2. J. de Montmolin, Neuchâtel, 4 m. 10 s.; 3. Wylemann, Neuchâtel, 4 m. 11 s.; 4. L. Schenker, Neuchâtel, 4 m. 12 s.; 5. Soguel, La Chaux-de-Fonds, 4 m. 16 s.; 6. A. Robert, Cernier, 4 m. 18 s.

Luges à 5 places (7 partants): 1. S. Payot, Neuchâtel, 3 m. 59 s.; 2. S. Soguel, La Chaux-de-Fonds, 4 m. 2 s.; 3. Cairolf, Neuchâtel, 4 m. 11 s.; 4. Jenk, Neuchâtel, 4 m. 19 s.

Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

Les cas les plus rebelles

de maux de tête et migraines se guérissent infailliblement et en quelques instants en faisant usage des Pâtes Suisses «Oni» recommandées par les médecins. — En vente dans toutes les pharmacies à 2 fr. la boîte. (14)

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Mariage célébré

7. Tell-William Grand-Guillaume-Perronoud, comptable, Neuchâtelois, et Antoinette Simon, sans profession, Bernoise.

Décès

6. Pierre-Albert Georges, négociant, époux de Anna née Kohler, Neuchâtelois, né le 9 février 1857.

7. Marie-Isabelle Fallet, gouvernante, Neuchâtelois, née le 25 avril 1870.

POLITIQUE

Allemagne

Les commerçants allemands établis à Posen semblent craindre les suites du boycottage des marchandises allemandes annoncé par les Polonais. Ils viennent d'adresser au premier bourgmestre de Posen, qui les représente à la Chambre des seigneurs de Prusse, une déclaration dans laquelle ils appellent l'attention de la Chambre haute sur le danger que contient pour eux la loi d'expropriation. Les commerçants ont décidé, en outre, d'adresser à tous les grands propriétaires fonciers de la province de Posen une circulaire conçue dans le même sens.

Portugal

Vendredi, à Lisbonne, on a découvert un nouveau dépôt d'armes et de munitions. Il est maintenant certain, dit-on, que la vie de M. Franco était menacée par les révolutionnaires et que le gouvernement l'a prié de quitter le pays. Le nouveau gouvernement lui a facilité son départ en priant d'arrêter l'express de Madrid dans une petite station de la banlieue.

Le journal «A B C» annonce que le vicomte Crelle d'Amara, ancien député portugais, a été arrêté après avoir passé la frontière, près de Madrid. Il était réclamé par la police portugaise comme complice supposé dans l'assassinat du roi Carlos et du prince héritier.

Russie

Dans sa séance de vendredi, la Douma a continué le débat sur le motion de créer une défense nationale. Lorsque le leader du groupe des cadets, M. Milloukoff, monta à la tribune, la droite et un certain nombre du centre quittèrent la salle. La séance fut suspendue, le quorum n'étant pas suffisant. A la reprise, M. Milloukoff voulait reprendre la parole, mais les mêmes députés quittèrent de nouveau immédiatement la salle. La séance fut alors levée.

ETRANGER

Krach financier. — On mande de Budapest que les plaintes pour escroquerie contre la caisse d'épargne de Franz et Josefstadt, fondée par la famille Kardos, se succèdent sans interruption. Le passif s'élevait à un million de couronnes. L'actif ne comprendrait que les installations de la banque et quelques lettres de change sans valeur. Kardos et ses trois fils, qui remplissaient les fonctions de directeurs de la banque, ont été mis en état d'arrestation. Le père a été remis en liberté, vu son mauvais état de santé, mais il reste sous la surveillance de la justice. La banque est déclarée en faillite.

Trou à la lune. — Les journaux de Berlin annoncent que le propriétaire de la banque hypothécaire Friedberg a fermé son bureau et s'est enfui à Londres. Le passif serait de 2 millions de marks.

L'échouement du «Standard». — Vendredi soir ont pris fin, à Saint-Petersbourg, les débats du second procès relatif à l'échouement du yacht impérial «Standard». Le tribunal a infligé un blâme au commandant du navire et a acquitté les autres accusés.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel publie un résumé des nouvelles du jour; elle reçoit chaque matin les dernières dépêches par service spécial.

CE QU'IL FAUDRAIT

Il y a peu de temps, Pierre Mille assistait à Paris à une séance spiritiste donnée par l'Italienne Eusapia Paladino, le fameux médium. Après en avoir fait une description, l'écrivain se permet quelques considérations en manière de commentaires. Il écrit:

Voilà ce que j'ai vu. J'ai dit que je ne voulais faire qu'un tableau. Je l'ai fait, avec beaucoup de conscience. On ne pourrait trouver d'ailleurs un grand nombre de semblables, je pense, dans la «littérature» du sujet; il n'a rien de neuf, et je m'en rends compte. Mais je puis maintenant ajouter quelques observations.

Le besoin qui nous a portés nous-même à supprimer la lumière, c'est-à-dire un moyen de contrôle bien utile, a été presque irrésistible. Il arrive un moment où on désire tout voir mieux qu'on ne peut le faire, et l'enthousiasme tant ce qui peut servir à voir clair. Et cela est intéressant.

Je ne m'explique pas quel peut avoir été l'agent ou le «truc» qui a produit les mains que nous avons senties. Je crois que cela ressort de tout ce que j'ai dit. Et pourtant, on ne peut, malgré soi, repousser l'hypothèse d'un agent ou d'un truc. Ces mains étaient humaines, trop humaines. Et puis enfin, on n'y voyait pas. Et ces bruits, ce tintamarre dans cette encoignure sombre... c'est trop ou trop peu.

NEUCHÂTEL

Le suffrage féminin et son développement. - C'est la matière d'une conférence qui donnera ce soir, à l'Aula de l'Académie, Mlle Lucy Dutoit, à la demande de l'Union féministe de notre ville.

Mlle Dutoit, qui professe à l'école Vinet, à Lausanne, a déjà traité le même sujet au chef-lieu vaudois et à Morges, et la presse a donné de ses conférences des comptes-rendus qui n'ont pas passé inaperçus.

La faillite Nicolas. - Il se confirme que le montant des titres disparus dépasse de beaucoup le million. Il a été reconnu que la maison Nicolas et Cie n'avait plus établi de bilan depuis 1904.

Accident mortel. - Samedi après midi, vers 2 heures, un charretier de notre ville était occupé avec son domestique, Baptiste Jacquemin, à traîner des billons sur le chemin des Perrolets, au-dessus du tennis des Cadolles.

A un moment donné, Jacquemin passa en dessous du chemin, à l'extrême bord duquel était entassé un gros tronc de sapin long de 14 mètres et cubant plus d'un mètre et demi, qui fut heurté en passant par le billon traîné par le cheval.

La pente du terrain étant fort raide, J. n'eut pas le temps de se garer et le sapin lui passa sur le corps en lui écrasant le crâne, et continuant sa course alla couper net, au ras du sol, un gros poteau électrique situé à l'Est du tennis.

J., transporté chez le garde-forestier du Plan, rendit le dernier soupir pendant le trajet. Un médecin, appelé en toute hâte par des témoins de l'accident, ne put que constater le décès.

J. était célibataire et âgé de 40 ans environ. Son corps a été transporté à la Morgue le soir même. Si ce triste événement était arrivé quelques minutes plus tard, on aurait eu peut-être plus de dommages à enregistrer, car, par cette belle après-midi ensoleillée, il y avait passablement de promeneurs dans le verger des Cadolles et près du Plan.

Accident de luge. - Hier soir à 6 heures, en rentrant des courses de Chaumont, un jeune homme, monté sur une luge, s'est abimé la figure contre un char, dont il n'a pu se garer à temps. Il a été transporté à son domicile par la voiture de la Croix-Rouge.

POLITIQUE

Les biens des congrégations en France

La commission d'enquête sur les congrégations, présidée par M. Combes, a entendu, samedi, MM. Briand et Caillaux.

M. Briand a fait connaître que l'actif des congrégations évalué d'abord à un milliard, se trouve réduit à 250 millions, car 750 millions appartiennent à des congrégations autorisées. La plupart des congrégations avaient réalisé leur actif. De nombreux capitaux appartenant aux congrégations passèrent à l'étranger. C'est ainsi que le Conseil fédéral suisse a reconnu que c'est grâce à l'argent des congrégations françaises que furent rachetés les chemins de fer suisses (11 Ré.). Sous le régime actuel les liquidations ont été coûteuses.

M. Briand annonce qu'on prépare un projet tendant à substituer au régime actuel, un régime des liquidations par voie administrative.

Nouvelles diverses

Le procès Grossmann à Bâle. - Ce procès s'est jugé samedi. Les commis Personico et Grossmann ont été reconnus coupables de faux en écritures, dans un but de lucre. Grossmann est en outre déclaré coupable de faillite par négligence, et M. Rittmann coupable d'avoir contracté des dettes à la légère.

Personico est condamné à 3 mois et deux semaines de prison, avec application de la peine conditionnelle; Grossmann à 1 an et 3 mois de réclusion, sous déduction de la prison préventive, et 5 ans de privation des droits civiques; Rittmann à 4 mois de prison. Grossmann est en outre condamné au paiement des 6/10 des frais. Rittmann aux 3/10 et Personico à 1/10.

Des amendes de 50 fr. sont infligées à deux témoins qui n'ont pas comparu.

Les obsèques du roi Carlos et du duc de Bragança

Samedi, Lisbonne s'est éveillée sur son du glas. Dès le point du jour, dans toutes les églises de la ville, au nombre d'une centaine environ, les cloches sonnent.

Les prières de la levée des corps sont dites à onze heures par le clergé de la chapelle royale.

Le roi Manuel est en uniforme d'aspirant de la marine. Les reines Maria-Pia et Amélie qui le suivent, marchent derrière les cercueils jusque sur le perron de la chapelle portant de gros cierges à la main.

Les deux reines sont revêtues du costume de deuil des veuves anglaises, avec de grandes mantes recouvertes de longs voiles de crêpe. La famille rentre au palais au moment où le cortège se met en mouvement.

Le cortège. Le cortège se forme dans l'ordre suivant: Un escadron de cavalerie, les gardes muni-

cipaux, six chambellans en tenue de gala, des personnes à pied sans rang officiel désigné, mais désireuses d'accompagner le cortège.

Les voitures de la magistrature, les conseillers municipaux, le conseiller provincial, les membres de la Haute Chambre des Cortés, une députation de la Basse Chambre. La Haute Chambre est représentée par deux pairs qui s'installent dans une voiture officielle.

Suivent les voitures des personnages de la cour, celles des ambassadeurs et des princes. plus loin viennent se placer les deux équipages emportant les restes du roi Carlos et du prince héritier; au premier sont attelés dix chevaux et huit au second. Chaque véhicule est recouvert d'une housse de velours noir brodé d'or.

Les carrosses funèbres sont conduits par les palefreniers ou autres employés du palais tenant des flambeaux allumés; de chaque côté s'avancent deux rangs de soldats de la garde royale; le grand officier, le commandant de la garde royale et un aide de camp se placent à la droite et à la gauche des équipages.

Le cortège part des Necessidades à 11 h. 30 exactement. Il a plus de six kilomètres à parcourir. Il passe par la place du Commerce, dans un ordre parfait. Les bureaux des ministres qui sont tous situés sur la place du Commerce, sont hermétiquement clos. Un piquet de cavalerie stationne seul au point où s'est produit l'attentat.

A Saint-Vincent et au Panthéon

Toute l'église est tendue de draps noirs brodés d'or et tout est en noir, à l'exception du dais de l'archevêque placé du côté gauche de l'autel. Deux tribunes ont été construites pour le corps diplomatique et pour les membres de la Chambre haute; les princes sont placés avec les ambassadeurs, envoyés extraordinaires, entre l'autel et les catafalques; de hauts fonctionnaires sont placés autour des catafalques; la garde d'honneur est fournie par les archers de la garde royale. Des officiers portent l'épée et le casque du roi et du prince héritier.

Après la messe de « Requiem » et l'absolution par l'archevêque, a lieu la cérémonie du transfert des corps au Panthéon.

Cette cérémonie est très curieuse. Le primat ordonne par trois fois au grand chambellan de dire si ce sont bien les corps du roi et du prince héritier qu'il apporte. Le grand chambellan le jure, il déclare qu'il a vérifié lui-même la mise dans les cercueils, qu'il a ensuite fermés de ses propres mains.

Deux actes sont dressés, accusant réception des corps et des clefs, dont l'une est donnée au primat et l'autre déposée avec une copie de l'acte dans les archives du Panthéon; une autre clef est déposée au ministère de l'intérieur.

Après le chant du « Requiescat in pace », le Panthéon est fermé et les canons des batteries et des navires de guerre rendent un dernier hommage aux morts.

Le Panthéon royal du monastère de Saint-Vincent, n'a rien de commun avec les nécropoles royales comme Saint-Denis, Dreux, l'Escurial.

A l'extrémité d'un long et large couloir bordé d'azulejos, séparant l'église de Saint-Vincent du couvent, une haute porte donne accès à une salle rectangulaire prenant jour d'un seul côté seulement et tout autour de laquelle circule, à hauteur de cimaise, un large comptoir de marbre sur lequel reposent, se touchant, les cercueils de tous les souverains de la maison de Bragança, des infants, des infantes, depuis Jean IV, décédé en 1656, à l'exception d'Alphonse IV enterré au monastère de Belem et de Maria I^{re}.

La plupart des cercueils royaux sont fermés par un couvercle en cristal, et cette disposition donne lieu à de regrettables exhibitions, dit le « Figaro » auquel nous avons emprunté ces détails.

Lisbonne, 9. - Un incident s'est produit sur le parcours du cortège. Une voiture sur laquelle étaient montés des spectateurs s'est brisée au moment où le cortège passait. Plusieurs personnes ont été blessées, mais presque toutes légèrement.

Lisbonne, 9. - Après la cérémonie qui s'est déroulée dans l'église Saint-Vincent, toutes les missions étrangères sont allées au palais saluer le roi et les reines. Les cercueils seront exposés au public dans l'église jusqu'à lundi, puis ils seront transportés au Panthéon. Des messes basses sont dites constamment. M. Alpoim, chef des progressistes dissidents, qui s'était rendu à Salamanque, est rentré à Lisbonne dans la nuit de samedi à dimanche.

Le journal « La Médecine moderne » dit que les corps du roi Carlos et du prince héritier n'ont pas été autopsiés, mais que leur examen extérieur a permis de constater que le roi Carlos a reçu deux balles; l'une a pénétré dans la colonne vertébrale et est sortie par la bouche, l'autre a atteint l'omoplate. Le prince héritier a reçu une balle vers le sternum, laquelle a fait une blessure insignifiante, et une balle à la tête, dont la blessure était mortelle.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Fonctionnaires fédéraux

Bâle, 9. - Les délégués de la fédération des fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération, au nombre de 25, ont tenu, samedi et dimanche, sous la présidence de M. Ch. Rothenberger, de Bâle, leur assemblée ordinaire.

Dix associations, comprenant ensemble 30,675 membres, font actuellement partie de la Fédération.

L'assemblée vote une révision partielle des statuts, dans le but d'introduire des dispositions nouvelles sur l'admission, la sortie, la représentation, les cotisations, etc.

L'assemblée a approuvé une requête de la fédération adressée au Conseil fédéral, rela-

tive à la création et à l'organisation d'une juridiction disciplinaire fédérale.

M. Schacher a rapporté ensuite sur une requête complémentaire de l'association des employés de chemins de fer visant à la suppression du système des amendes dans la procédure disciplinaire. M. Eigenmann, président central de l'association du personnel des entreprises suisses de transport, a exposé le point de vue de cette association, et M. Duby celui de l'association des employés de chemins de fer; puis, après un long débat, la fédération décide que la requête doit être remise au Conseil fédéral.

M. Rothenberger rapporte sur la motion Sulzer et la position que la fédération doit prendre vis-à-vis d'elle. Le comité de la fédération a envoyé au comité des associations un questionnaire relatif à la représentation du personnel dans l'institution visée par la motion Sulzer. Toutes les associations, à l'exception de deux, se sont prononcées pour la représentation du personnel.

Sont seules inscrites au programme de travail de 1908 la question de la juridiction disciplinaire et la motion Sulzer. Le nombre des membres du comité est porté à huit. Un siège a été réservé à un représentant de l'union des ouvriers des entreprises suisses de transport.

Dans les Grisons. Coire, 9. - L'assemblée des délégués du parti radical du canton des Grisons a décidé à l'unanimité de recommander la confirmation des deux députés au Conseil des Etats MM. Calonder, radical, et Brugger, conservateur, et de recommander également l'adoption du projet relatif à la subvention au Splügen. L'assemblée a voté par acclamation une résolution présentée par M. Calonder, député au Conseil des Etats, en faveur du Lutschberg, et faisant appel au patriotisme et à la solidarité de tous les Grisons.

Accident. Zurich, 9. - Dimanche matin, vers 10 heures, un grave accident de luge s'est produit au bas de l'Albis. Deux lugers nommés Abegg, de Schwytz, et Röhlin, de Kerns, descendaient sur une luge de Davos un sentier très rapide. Arrivée à un contour très raide, la luge est allée donner contre un moule de bois. Röhlin a été tué sur le coup; Abegg a eu une jambe fracturée et a été transporté à l'hôpital cantonal.

Condamnation. Zurich, 9. - La chambre des appels de la cour de cassation a condamné à 3 ans de réclusion Albertine Frey, de Hedingen, née en 1879, teneuse de livres, qui avait détourné à la maison Louis Levy, fabricant de manteaux pour dames à Breslau, de 1905 à 1907, une somme de 39,000 fr.

Mises de vins. Payerne, 9. - A la mise des vins récoltés en 1907 dans les vignes que la commune de Payerne possède à Lavaux, environ 28,500 litres de blanc se sont vendus de 58 à 64 centimes et 1200 litres de rouge au prix moyen de 61 centimes. Les lies de blanc se sont vendus 27 centimes et les lies de rouge 12 1/2 centimes.

Football. Genève, 9. - Dans le match de football qui a eu lieu dimanche entre le Servette et les Youngs-Fellows de Zurich, Servette a gagné par trois buts à un.

Attentat criminel. Landen, (Belgique) 9. - Un attentat criminel a été commis samedi sur la ligne de chemin de fer allant de Spa à Landen. Le train de voyageurs n° 879, parti à 6 h. 45 du soir, arrivait près de Waben, petite localité à quelques kilomètres de Landen, quand la locomotive s'est renversée, puis est tombée dans le fossé qui borde la voie. Le mécanicien a été tué, et ce matin, on n'était pas encore parvenu à dégager son corps. Le chauffeur, le chef de train et un serre-frein ont été très grièvement blessés; leur vie serait en danger.

Un incendie s'est déclaré dans le fourgon, mais il a été vite éteint. De la première enquête il ressort que les rails avaient été enlevés sur une longueur d'environ 100 mètres. Les boulons et les outils qui avaient servi à enlever les rails ont été retrouvés dans le fossé.

Collision en mer. Harwich, 9. - La canonnière porte-torpilles «Leda» est entrée en collision, samedi soir, avec un cuirassé hors de service ancré au large de Perkeston (?). Le choc a été si violent qu'il s'est fait une grande brèche dans la coque de la «Leda». La canonnière a commencé à couler, mais on a réussi à l'échouer sur le sable.

Ouvriers sans travail. Berlin, 9. - En raison du grand nombre d'ouvriers sans travail, le ministre des travaux publics a ordonné à l'administration des bâtiments d'augmenter les travaux d'entretien des bâtiments publics et de construire au besoin des bâtiments nouveaux. Les ouvriers étrangers sont exclus de ces travaux.

En Finlande. Stockholm, 9. - Un télégramme d'Helsingfors au « Svenska Telegramm Byreau » dément la nouvelle de l'offre de démission de M. Gerhardt, gouverneur général de la Finlande, publiée par un journal de Berlin. Le correspondant du « Svenska Telegramm Byreau » reconnaît toutefois que la situation est plus tendue que jamais.

Dans les cercles gouvernementaux, on ne sait rien non plus de la retraite de M. Langhoff, secrétaire d'état.

L'apanage du prince héritier. Belgrade, 9. - Le prince Georges, héritier du trône, a adressé une lettre à M. Yovanovitch, président de la Skoupchtina, dans laquelle il déclare qu'il renonce, en raison de la situation économique du pays, à toucher l'apanage porté au budget de cette année.

Le prince n'utilisera plus tard cet apanage que lorsqu'il aura été voté par tous les partis politiques. Cette nouvelle a produit la meilleure impression en ville.

Belgrade, 9. - Le prince Georges vient de retirer la lettre qu'il avait adressée au président de la Skoupchtina, dans laquelle il lui annonçait qu'il renonçait à son apanage. Le prince déclare dans la lettre où il avertit le président de la Chambre de son changement de décision qu'il a acquis la conviction que la première démarche était anticonstitutionnelle. Le prince se réserve toutefois le droit d'accepter ou de refuser l'apanage quand la Skoupchtina se sera prononcée.

Eroulement. Rio-Tinto, 9. - Six maisons se sont écroulées.

Le port fatal. Paris, 10. - On mande de Toulon au « Journal », que pendant un essai effectué par le contre-torpilleur « Pertuisane » pour l'expérimentation d'un nouveau charbon, une soupape de ventilateur éclata et la vapeur envahit la chaufferie.

Deux chauffeurs furent blessés.

Ulimo. Toulon, 10. - On annonce que l'affaire Ulimo verra le 22 février devant le conseil de guerre maritime.

Navires perdus. Londres, 10. - Un télégramme de Douvres aux journaux, annonce que la goélette anglaise « Poolisher » aurait sombré corps et biens en vue de Dungeness à la suite d'une collision due au brouillard.

Perth (Australie), 10. - Le steamer « Windsor », allant à Hong-Kong, s'est échoué sur la côte occidentale de l'Australie et a été mis en pièces par les vagues.

L'état de la mer a rendu très périlleux le sauvetage de l'équipage de 21 Chinois qui se trouvaient à bord.

Le capitaine et deux officiers ont été noyés.

Après les funérailles. Lisbonne, 10. - Ainsi qu'il avait été annoncé, les corps du roi Carlos et du prince héritier sont restés exposés pendant toute la journée de samedi.

Dès l'instant où les portes de l'église Saint-Vincent furent ouvertes, les visiteurs pénétrèrent en foule. Pendant tout le jour ce fut un défilé continu. La police dut établir un service d'ordre pour contenir l'impatience des visiteurs dont les rangs pressés s'allongeaient en une interminable queue jusque bien avant dans la rue qui conduit au temple.

La durée de la visite était très courte, néanmoins la foule allait en augmentant sans cesse car de toutes les parties de la ville arrivaient continuellement de nouveaux groupes à pied, en tram ou en voiture.

Dans cette foule, évaluée à vingt mille personnes, l'ordre n'a pas cessé de régner.

Lisbonne, 10. - Sous la pression des foules, dimanche après midi, aux abords et dans l'intérieur de l'église Saint-Vincent, plusieurs cas d'étouffement se sont produits.

Ils ont été soignés immédiatement et n'ont pas eu de suites graves, sauf pour un enfant qui n'a pu être rappelé à la vie.

Lisbonne, 10. - Les réceptions viennent de se terminer au palais.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Bénéfice d'inventaire de Henri-Louis Dubois, veuf de Adèle née Dessouslavy, domicilié à Fontaines, décédé le 20 décembre 1907 à Saules. Inscriptions au greffe de la justice de paix à Cernier jusqu'au lundi 9 mars 1908, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville de Cernier, le mardi 10 mars 1908, à 2 heures du soir.

Bénéfice d'inventaire de Louise-Charlotte Desaulles, fille de Samuel-Henri et de Lydie-Elise née Monnier, domiciliée à Saules, où elle est décédée le 18 décembre 1907. Inscriptions au greffe de la justice de paix à Cernier, jusqu'au mercredi 4 mars 1908, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville de Cernier, le jeudi 5 mars 1908, à 9 heures du matin.

ETAT-CIVIL DE SAINT-BLAISE

Décembre 1907

Mariage célébré. 16. Frédéric Kappeler, forgeron, Neuchâtelois, à Bümpliz, et Jeanne-Isabelle Christinat, ouvrière de fabrique, Vaudoise, à Saint-Blaise.

Naissances

1er. René-Léa, à Samuel Felber, tailleur, et à Léa née Vuille, à Saint-Blaise. 2. Elise-Aimée, à Albert-Gustave Thévoz, mécanicien, et à Lise-Emilie née Cuyé, à Marin. 6. Marie-Marguerite, à Albert Nyfeler, boucher, et à Eugénie-Henriette née Engel, à St-Blaise. 10. René-Albert, à Albert-Henri Droz-dit-Bussot, agriculteur et aubergiste, et à Marie-Louise née Juan, à Saint-Blaise. 15. Edouard-Roger, à Edouard Kern, domestique, et à Frida née Kunmer, à Saint-Blaise.

Décès

2. Gaston, fils de Pascal Sartoretto, et de Rosa-Maria née Savoini, Italien, 4 ans, 6 mois, 24 jours, à Marin. 5. Zélin Humbert-Droz-dit-Valter, Neuchâtelois, époux de Hedwig-Caroline, née Fretz, 70 ans, 8 mois, 19 jours, à Marin. 7. Christian Bucher, Fribourgeois, veuf de Elisabeth née Tischer, 84 ans, 10 mois, 7 jours, à Saint-Blaise. 10. Wilhelm Stucki, Neuchâtelois, époux de Salomé née Hostettler, 71 ans, 4 mois, 28 jours, à Marin. 17. Maria née Zbinden, Bernoise, épouse de Frédéric-Daniel Schwab, 54 ans, 8 mois, 24 jours, à Pré Giroud rière Saint-Blaise. 21. Jean, fils de Jacques Cerri et de Antonia née Alleve, Italien, 5 mois, 13 jours, à Haute-rive. 25. Anna née Burri, Schaffhouseoise, épouse de Louis-Frédéric Schalech, 56 ans, 6 mois, 18 jours, à Haute-rive. 25. Eugénie-Bilisa Huguenin-Elie, Neuchâteloise, 56 ans, 25 jours, à Marin. 26. Etienne-François Ducaire, Français, époux de Anna née Jaladis, 49 ans, 11 mois, 19 jours, à Marin. 31. Carolina née Guillod, Neuchâteloise, veuve de Auguste-Henri Prince-dit-Clotui, 75 ans, 2 jours, à Saint-Blaise.

Monsieur Emile Walther, Monsieur et Madame Oscar Walther, à Cressier.

Monsieur Arnold Walther, en Amérique, Monsieur Edouard Walther, à Cressier, Monsieur Knusli et famille, à Neuchâtel, ainsi que les familles Monnier, à Cressier, et Walther, à Kersatz, ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère belle-sœur, tante et parente, Madame veuve EMILIE WALTHER née MONNIER, que Dieu a rappelée à lui après une courte maladie, dans sa 74^{me} année. Cressier, le 10 février 1908.

Seigneur, que ta volonté soit faite. Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'enterrement aura lieu mercredi 12 courant, à 1 heure de l'après-midi. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Marguerite DuPasquier, Monsieur Guillaume DuPasquier, Monsieur et Madame Max DuPasquier et leurs enfants: Geneviève, Claude, Suzanne et Emer, Madame Edouard Foëx et ses enfants, Madame DuPasquier de Pierre, ses enfants et petits-enfants, les enfants de Monsieur et Madame Bovet-DuPasquier, et les familles DuPasquier, de Coulon, Carbonnier, de Perrot, Terrisse, de Mouron, et Baux, à Marseille, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Madame Edmond DUPASQUIER née DUPASQUIER

leur bien-aimée mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, qu'il a pu à Dieu de rappeler à lui le 9 février, après une courte maladie, dans sa 68^{me} année. Neuchâtel, le 9 février 1908.

Et les rachetés de l'Eternel retourneront et viendront à Sion avec un chant de triomphe et une allégresse éternelle sera sur leurs têtes; ils auront pour leur partage la joie et l'allégresse; la douleur et les gémisses s'enfuiront. Esate LI, 11.

La Feuille d'Avis de demain indiquera l'heure et le jour de l'ensevelissement. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Seigneur, que ta volonté soit faite. Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

Monsieur Henri Mader-Droz et ses enfants: Stella, Eugène et Eliane, à Lignières, Monsieur Henri Mader-Paris, à Boudry, Monsieur et Madame Emile Droz-Descombes et leurs enfants, aux Gravures, Monsieur et Monsieur Arthur Junod-Droz, à Lignières, Monsieur et Madame Alcide Droz-Bourquin et leur enfant, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Emile Junod-Droz et leurs enfants, à Cortaillod, Mademoiselle Elise Mader, à Boudry, Monsieur et Madame Mader-Wendler et leurs enfants, à Colombier, Madame et Monsieur Marrot-Mader, Mademoiselle Cécile Mader, à Cortaillod, ainsi que les familles Chiffelle-Gauchat, Gauchat-Descombes, Gauchat-Chiffelle, Gauchat-Amstutz, Gauchat-Eggl, à Lignières, Madame et Monsieur Whaites-Gauchat, à Peseux, Mademoiselle Ida Gauchat, à Francfort, les familles Gauchat, à Lausanne, Genève, Ferney et Fleurier, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse et irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère épouse, mère, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine,

Madame Adèle MADER née DROZ

que Dieu a reprise subitement à lui, samedi 8 février, à 10 heures du soir, dans sa 42^{me} année. Lignières, le 9 février 1908.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi, le 11 courant, à 1 h. 1/2 après midi.

Madame et Monsieur Georges Schmitt-Burgat et leurs enfants, à Chantemerle, Neuchâtel, Monsieur Jean Burgat, Monsieur Fritz Burgat, Monsieur et Madame Albert Burgat-Humbert et famille, aux Prises de Montalche, Monsieur Fritz Humbert-Millet et famille, à Saint-Aubin, Madame veuve Marie Humbert-Hoffer et famille, à Neuchâtel, ainsi que les familles Burgat, Humbert, Maccabaz et Porret, à la Béroche, font part leurs amis et connaissances du départ paisible de leur cher et vénéré père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur FRITZ BURGAT-HUMBERT

enlevé à leur affection à l'âge de 64 ans, après une très longue et pénible maladie. J'ai patiemment attendu l'Eternel et il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri. Ps. XL, 2.

L'ensevelissement aura lieu à l'Hospice de Perreux, le 11 courant, à 3 h. après midi. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Paul Robert-Schmocker, Monsieur et Madame Christian Schmocker, Monsieur et Madame Paul Robert et famille, Monsieur et Madame Charles Guille et famille, Monsieur Albert Schmocker et sa fiancée, Monsieur et Madame Arnold Robert et famille, ainsi que les familles Heimann et Leuba, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère fille, petite-fille, nièce et cousine,

ELLA-AMANDA ROBERT

décédée le 8 février, à l'âge de 5 mois, après une courte maladie. L'Eternel l'a donnée. L'Eternel l'a reprise. Que le nom de l'Eternel soit béni.

L'enterrement aura lieu lundi 10 février, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: Gibraltar 17. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Isabelle Biolley et ses enfants: Paul, Auguste, Santiago, Dora et Gonzalo, à San-José de Costa-Rica, Madame Adèle Biolley, Mademoiselle Eva Biolley, à Neuchâtel, Madame veuve Walter Biolley, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Gustave Wolff-Biolley, à Aix-la-Chapelle, Monsieur et Madame Verner Biolley et leurs enfants, à Moscou, Monsieur Loïs Biolley, à Buena-Vista (Guatemala), les familles Mathay, au Locle et à La Chaux-de-Fonds, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances, la mort de

Monsieur PAUL BIOLLEY Professeur

leur bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à son cœur à Costa-Rica, le 6 janvier 1908, à San-José de Costa-Rica. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS TARDIFS

On cherche à louer tout de suite deux ou trois JOLIES CHAMBRES MEUBLÉES AVEC BONNE PENSION. bien situées au-dessus de la ville, pour damo et monsieur étranger. - S'adresser Hôtel Terminus, chambre n° 20.

Brasserie HELVETIA

CE SOIR DERNIER CONCERT par la troupe

EXCELSIOR

L'ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel n'accepte pas les annonces en texte abrégé. Toute correction faite à la composition d'une annonce se paie à part.

Essais de lait à Neuchâtel-Ville

du 3 au 8 février 1908

Table with 5 columns: Noms et prénoms des laitières, Matière grasse, Poids spécifique, Poids spécifique corrigé, Extrait sec. Lists names like Berger, Jean, Besson, Paul, etc.

Le lait doit contenir au moins 30 grammes ou 3 % de beurre par kilogramme. Son poids spécifique ne peut être inférieur à 1,029 ni supérieur à 1,034 grammes. Sa teneur en extrait sec doit être au minimum de 12 %.

BOURSE DE GENÈVE, du 8 février 1908

Table with 2 columns: Actions, Obligations. Lists various financial instruments and their values.

Argent fin en gren. en Suisse, fr. 100. - le kil. Neuchâtel, 8 février. Escompte 4 1/2 %

Table with 2 columns: Changes, Demandes. Lists exchange rates for various locations like France, Allemagne, etc.

BOURSE DE PARIS, du 8 février 1908. Clôture. 3 % Français, 96.55 (Créd. lyonnais), 1201. - Consol. angl., 87.81 (Banque ottom. 717. - Brésilien 4 %, 86.10 (Suez), 4518. - Ext. Esp. 4 %, 94.40 (Rio-Tinto), 1653. - Hongr. or 4 %, 95.05 (Ch. Saragosse), 375. - Italien 5 %, 103. - Ch. Nord-Esp., 376. - Portugais 3 %, 62.60 (Chartered), 59. - Turc 4 %, 96.15 (De Beers), 365. - 4 % Janv. 1905, 86.50 (Randmines), 442. - 5 % Russe 1906, 97.35 (Goldfields), 484. - Bq. de Paris